

25 Avenue des Saules (Métro B) – 69600 OULLINS – France 8 Rue Jean Jaurès – 35000 RENNES - France

Tél. +33 (0)4 37 41 16 10 * Fax +33 (0)4 72 30 13 36

Tél. +33 (0)2 30 02 79 98



info@rg-consultant.com www.rg-consultant.com



ANALYSE DU RISQUE FOUDRE SELON NF EN 62305-2

PARISLOIRE LUSSAC-LES-CHÂTEAUX (86)





Révision D

Page 1/36

ANALYSE DU RISQUE FOUDRE SELON NF EN 62305-2

PARISLOIRE LUSSAC-LES-CHÂTEAUX (86)

Référence document		
RGC 24248		

RESUME:

Ce document représente l'Analyse du Risque Foudre d'une usine de la société **PARISLOIRE** en cours d'extension sur la commune de **LUSSAC-LES-CHÂTEAUX** dans le département de la Vienne (86).

Il a été rédigé au terme de la mission qui nous a été confiée par la société **PARISLOIRE** dans le cadre de la prévention et de la protection contre le risque foudre.

Cette première étape est un des préalables pour rendre l'installation ICPE en conformité vis-à-vis de l'arrêté du 4 octobre 2010 et de sa circulaire d'application du 24 avril 2008.

Rédacteur	Vérification	Révision
Nom : Martin GOIFFON	Nom : Alphonse GERBIER	
Date : 25/10/2019	Date : 25/10/2019	
Visa	Visa	D

Diffusion: PARISLOIRE

1 ex. PDF 12 Rue Baptiste Marcel 86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX

RG Consultant Arc Atlantique

8 rue Jean Jaurès 35000 Rennes Tél: +332 30 02 79 98

Email: info@rg-consultant.com

Archive papier et informatique



Révision D

Page 2/36

TABLE DES MODIFICATIONS

Rév	Chrono secrétariat	Date	Objet
А	RGC 24248	02/04/2019	Analyse du Risque Foudre
В	RGC 24248	24/04/2019	Révision suite remarques ASIO
C RGC 24248 24/10/2019 Modification de l'emprise du proj		Modification de l'emprise du projet	
D	RGC 24248	25/10/2019	Révision suite modification du nom du projet

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS PAR PARISLOIRE

INTITULE	N°/ Fournis
Plan de masse	AOUT 2019
Plan de circulation des réseaux	Non
Plan de coupe	Non
Dossier d'Autorisation / d'Enregistrement	Non
Charge calorifique des produits stockés	ASIO CONSEIL
Rubriques ICPE	Oui

L'ARF ci-après a été réalisée selon les informations et plans fournis par **PARISLOIRE**, commanditaire de cette étude. Il appartient au destinataire de l'étude de vérifier que les hypothèses prises en compte et énumérées dans le descriptif ci-après sont correctes et exhaustives.



Révision D

Page 3/36

SOMMAIRE

1.	INTR	ODUCTION	5
	1.1	Objet	5
2.	PRES	ENTATION GENERALE DU SITE	6
	2.1	GENERALITES	6
	2.2	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE PUISSANCE	7
	2.3	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION	7
	2.4	PROTECTION INCENDIE	7
	2.5	CHEMINEMENT DES RESEAUX	7
	2.6	CHARGE CALORIFIQUE	8
	2.7	LISTE DES CANALISATIONS ENTRANTES ET SORTANTES	8
	2.8	MISE A LA TERRE DES INSTALLATIONS	8
3.	DOC	JMENTS RÈGLEMENTAIRES	9
	3.1	TEXTES REGLEMENTAIRES	9
	3.2	NORMES DE REFERENCES	9
4.	MÉT	HODOLOGIE	10
	4.1	PRESENTATION GENERALE	10
	4.2	LIMITE DE L'A.R.F	11
	4.3	PRINCIPE DE L'ANALYSE PROBABILISTE : CALCUL DE R1	11
5.	NAT	JRES DES ÉVÈNEMENTS REDOUTES	14
	5.1	SITUATIONS REGLEMENTAIRES	14
	5.2	POTENTIELS DE DANGER	14
	5.3	PERSONNEL SUR SITE	14
	5.4	ZONES A RISQUES D'EXPLOSION	14
	5.5	EVENEMENTS INITIATEURS	15
	5.6	MESURES DE MAITRISE DES RISQUES	16
	5.7	INSTALLATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS L'ANALYSE DE RISQUE FOUDRE	16
6.	CALC	ULS PROBABILISTES DU RISQUE FOUDRE	17
	6.1	Donnees generales	17
	6.2	BATIMENT PRINCIPAL	18
	6.2.1	Structure	18
	6.2.2	Données et caractéristiques de la structure	18
	6.2.3	Données et caractéristiques des services	19
	6.2.4		
	6.2.5	·	
	6.3	BATIMENT MATIERES PREMIERES	
	6.3.1	Structure	24
	6.3.2		
	6.3.3	·	
	6.3.4	·	
	6.3.5	·	



Révision D

Page 4/36

7	CVNT	HESE	36
	6.4.5	Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)	35
	6.4.4	Données et caractéristiques de la zone	33
	6.4.3	Données et caractéristiques des services	31
	6.4.2	Données et caractéristiques de la structure	30
	6.4.1	Structure	30
6	5.4	Nouveau Batiment Matieres Premieres	30

ANNEXES

Annexe 1 : Analyse du risque foudre NF EN 62 305-2

Annexe 2 : Liste des paramètres

Annexe 3 : Lexique



Révision D

Page 5/36

1. INTRODUCTION

1.1 Objet

La société **PARISLOIRE**, spécialiste dans la commercialisation de matériaux souples d'emballage projette de créer une extension de son site de **Lussac-les-Châteaux** dans le département de la Vienne (86).

Le site sera soumis à Autorisation au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et est donc concerné par l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié et sa circulaire d'application.

Le but de cette analyse est d'identifier si une protection externe ou interne contre la foudre est nécessaire ou pas. Si une protection s'impose, il s'agit de ramener le risque calculé en-dessous d'un niveau maximum tolérable par la mise en œuvre de mesures de protection et de prévention.

Ce document présente les résultats de cette Analyse de Risque Foudre (ARF) conforme à la norme NF EN 62305-2.

L'Étude Technique ultérieure permettra de définir précisément les solutions de protection contre la foudre (effets directs et indirects ainsi que dispositif de prévention).



Révision D

Page 6/36

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

2.1 Généralités



Plan n°1 : Vue aérienne du site actuel (Source Google Earth)

Le projet concerne l'extension du bâtiment principal par la création de nouvelles installations. Le site sera, à terme, composé principalement des installations suivantes :

- Un bâtiment principal abritant :
 - > Une zone de production et de conditionnement,
 - > Une zone d'expédition,
 - > Une zone de stockage de produits finis,
 - > Une zone compacteurs,
 - > Des vestiaires,
 - > Une zone administrative.
- Un Nouveau Bâtiment Matières Premières,
- Un Bâtiment Matières Premières,
- Une aire de stockage extérieure de palettes et bennes,
- Un local de charge,
- Des aires de parking,
- Un bassin de rétention.



Révision D

Page 7/36

2.2 Caractéristiques du réseau de puissance

Le site est alimenté par une ligne souterraine basse tension issue du réseau public (poste en bordure de site) vers un TGBT au sein du bâtiment principal.

Le régime de neutre du site est TT.

2.3 Caractéristiques du réseau de télécommunication

Le site est raccordé au réseau ORANGE via une ligne souterraine 8 paires (1 numérique) vers le répartiteur général télécom du bâtiment d'administratif.

Les lignes de sécurité suivantes sont prévues dans le cadre du projet:

- Ligne report d'alarme intrusion/incendie vers société de télésurveillance.

L'ensemble du réseau de télécommunication va migrer en fibre optique à l'issue du projet d'extension.

2.4 Protection incendie

Les mesures de prévention et d'extinction suivantes sont projetées :

- Extincteurs et RIA,
- Murs coupe-feu REI<120 entre les différentes installations,
- Centrale incendie et Télétransmetteur,
- Poteaux et bassin incendie.

Le temps d'intervention du SDIS est inférieur à 10 minutes.

2.5 Cheminement des réseaux

_	Lignes connectées					
Zone	Longueur (m)	Nom	Relié à	Туре		
Bâtiment	55	Alimentation BT	Poste extérieur	Souterrain		
principal	14	Distribution BT	Bâtiment matières premières	Souterrain		
Bâtiment matières premières	14	Distribution BT	Bâtiment principal	Souterrain		
Nouveau Bâtiment Matières Premières	10	Distribution BT	Bâtiment principal	Souterrain		

Lorsque la longueur d'une section de service est inconnue, on estime que Lc =1000 m.



Révision D

Page 8/36

2.6 Charge calorifique

Le risque d'incendie est lié à la nature des matériaux constituant la structure, à la charge calorifique de la structure et à la présence de matériaux inflammables ou combustibles.

En l'absence d'information récoltée sur la charge calorifique des produits stockés dans chaque bâtiment, nous avons fixé les niveaux suivants :

Structure	Activités / Stockage	Risque incendie	Justification
Bâtiments Matières premières	Papier et carton en bobine	Elevé	Charge calorifique supérieure à 800 MJ/m² car le matériel stocké est inflammable et compact,
Bâtiment principal	Papier et carton en bobine, polymères	Elevé	Charge calorifique supérieure à 800 MJ/m² car le matériel stocké est inflammable et compact,

Tableau n° 3: Charge calorifique

2.7 Liste des canalisations entrantes et sortantes

Zone	Nom	Nature
Bâtiment	Canalisations gaz (en cours de démantèlement)	
principal	RIA	
	AEP	Acier
Bâtiment matières premières	RIA	
Nouveau Bâtiment Matières Premières	RIA	

Tableau n°4 : Canalisations

2.8 Mise à la terre des installations

Nous avons pu constater la présence d'un réseau de terre à fond de fouille en cuivre nu de section 25mm² au pied des poutres métalliques du bâtiment principal.

Une grande partie des liaisons entre tresse et poutre sont déconnectées ou dégradées. Il conviendra de réaliser des travaux de remise en conformité.



Révision D

Page 9/36

3. DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES

3.1 Textes réglementaires

Arrêté du 4 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 11 mai 2015 relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées pour la protection de l'environnement.

Circulaire du 24 avril 2008 relative à l'application de l'arrêté du 4 octobre 2010.

3.2 Normes de références

NF EN 62 305-1 (C 17-100-1) – juin 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 1 : Principes généraux].

NF EN 62 305-2 (C 17-100-2) – novembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 2 : Évaluation du risque].

NF EN 62 305-3 (C 17-100-3) – décembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 3 : Dommages physiques sur les structures et risques humains].

NF EN 62 305-4 (C 17-100-4) – décembre 2006 [Protection des structures contre la foudre – partie 4 : Réseaux de puissance et de communication dans les structures].



Révision D

Page 10/36

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Présentation générale

Le déroulement de l'Analyse du Risque Foudre doit être conforme à la méthodologie développée dans l'Arrêté Ministériel du 4 octobre 2010 modifié et sa circulaire d'application et comme décrit dans la norme NF EN 62 305-2.

La norme NF EN 62305-2 « Protection contre la foudre – Partie 2 : Évaluation du risque » distingue trois types essentiels de dommages pouvant apparaître à la suite d'un coup de foudre :

- D1: blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et aux tensions de pas ;
- D2: dommages physiques (incendies, explosions, destructions mécaniques, émanations chimiques) dus au courant de foudre, y compris les étincelles dangereuses;
- D3: défaillances des réseaux internes dues à l'impulsion électromagnétique de foudre.

Chaque type de dommage peut entraîner des pertes différentes dans la structure à protéger. Les types de perte dépendent des caractéristiques de la structure et de son contenu. 4 <u>types de pertes</u> sont pris en considération :

	Type de pertes		Risques tolérables (Rt)
R1	Perte de vie humaine	<	0,00001
R2	Perte de service public		0,001
R3	Perte d'héritage culturel	<	0,001
R4	Perte de valeurs économiques	<	0,001

L'Analyse du Risque Foudre identifie :

- les installations qui nécessitent une protection ainsi que le niveau de protection associé ;
- les liaisons entrantes ou sortantes des structures (réseaux d'énergie, réseaux de communications, canalisations) qui nécessitent une protection ;
- la liste des équipements ou des fonctions à protéger ;
- le besoin de prévention visant à limiter la durée des situations dangereuses et l'efficacité du système de détection d'orage éventuel.

L'Analyse du Risque Foudre n'indique pas de solution technique (type de protection directe ou indirecte). La définition de la protection à mettre en place (paratonnerre, cage maillée, nombre et type de parafoudres) et les vérifications du système de protection existant sont du ressort de l'étude technique.

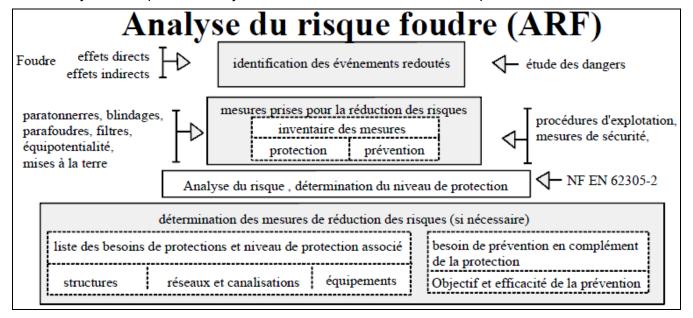
L'Analyse du Risque Foudre ne permet pas au responsable de l'installation de faire installer un système de protection contre la foudre car les mesures de prévention et les dispositifs de protection ne sont pas encore définis lors de cette étape.



Révision D

Page 11/36

L'Analyse du risque foudre objet de ce document se conformera au plan suivant :



4.2 Limite de l'A.R.F

Dans le cadre règlementaire de l'arrêté, seul le risque **R1** (perte de vie humaine) au sens de la norme NF EN 62305-2 est étudié.

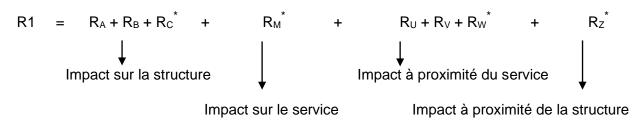
En effet:

- Le risque R2 est lié à la perte inacceptable de service public ; or aucun service public n'est touché par la dégradation éventuelle des installations concernées,
- Le risque R3 est lié à la perte d'éléments irremplaçables du patrimoine culturel ; il est habituellement évalué dans le cas de musées, d'églises ou de monuments historiques ; son intérêt n'est pas à retenir ici,
- Le risque R4 est lié à la perte économique ; il n'est pas pris en compte dans le cadre de cette analyse.

4.3 Principe de l'analyse probabiliste : Calcul de R1

Détail du calcul

Le risque total calculé R1 est la somme des composantes des risques partiels : R_A, R_B, R_C, R_M, R_U, R_V, R_W, R_Z appropriés, voir explication ci-dessous.



(*) : Uniquement pour les structures présentant un risque d'explosion et pour les hôpitaux et autres structures dans lesquelles des défaillances de réseaux internes peuvent mettre en danger immédiat la vie humaine



Révision D

Page 12/36

Chaque composante de risque R_A , R_B , R_C , R_M , R_U , R_V , R_W et R_Z , peut être exprimée par l'équation générale suivante :

$$R_x = N_x \times P_x \times Lx$$

Οù

N désigne le nombre annuel d'évènements dangereux ou de coups de foudre

P est la probabilité de dommages dus à l'un de ces coups provoquant ces dommages

L est un coefficient de pertes prenant en compte le type de dommage

Les huit composantes sont définies comme suit :

Source de dommage	Nature du risque		
J		Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas	
Impact sur la structure (S1)	R _B	Dommages physiques (incendie ou explosion)	
		Défaillances des réseaux internes	
Impact à proximité de la structure (S2)	R _M	Défaillances des réseaux internes	
Impact sur un service connecté		Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur	
à la structure (S3)	R _V	Dommages physiques (incendie ou explosion)	
		Défaillances des réseaux internes	
Impact à proximité d'un service connecté à la structure (S4)	R _Z	Défaillances des réseaux internes	



Révision D

Page 13/36

Acceptabilité du risque

La norme NF EN 62305-2 fixe la limite supérieure du risque tolérable (R_T) à 10⁻⁵. Le risque de dommages causés par la foudre est calculé et comparé à cette valeur.

Lorsque la valeur est supérieure au risque acceptable des solutions de protection et/ou de prévention sont introduites dans les calculs pour réduire le risque à une valeur inférieure ou égale à la valeur limite tolérable.

Si **R1 > R**⊤

→ Il faut prévoir des mesures de protection pour réduire Rc afin qu'il soit <ou= à Rt.

Si **R1 ≤ R**_T

→ Une protection contre la foudre n'est pas nécessaire.

Pour les besoins de la présente norme, 4 niveaux de protection (I, II, III, IV), correspondant aux paramètres minimum et maximum du courant de foudre, ont été définis pour une protection efficace dans, respectivement, 98 %, 95 %, 88 % et 81 % des cas.

Mesures de réduction des risques

Les mesures de protection pour réduire les risques sont les suivantes :

Type de dommages	Mesures
Blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et aux tensions de pas (D1)	 Isolation appropriée des éléments conducteurs exposés Equipotentialité par un réseau de terre maillé Restrictions physiques et panneaux d'avertissement
Dommages physiques (D2)	- Système de protection contre la foudre (SPF : IEPF-IIPF)
Défaillances des réseaux internes (D3)	 Ecrantage du câblage Ecran magnétique Cheminement des réseaux Parafoudres associés ou coordonnés Equipotentialité et mise à la terre



Révision D

Page 14/36

5. NATURES DES ÉVÈNEMENTS REDOUTÉS

5.1 Situations réglementaires

Le site fait aujourd'hui l'objet d'un Récépissé de Déclaration n°2011-013 du 17/02/11. Dans le cadre de l'extension, le site sera soumis à Autorisation au titre de la rubrique 2445 et fera l'objet d'un Arrêté Préfectoral pris à la suite du dépôt du Dossier de demande d'Autorisation Environnementale en cours.

Les activités classées au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement seront visées pour certaines par l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié.

Les rubriques projetées sont les suivantes :

Rubrique		Désignation de la rubrique	Régime
1530		carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis nnés (dépôt de) à l'exception des établissements recevant du public.	Déclaration
2445	Transfo	rmation du papier, carton	Autorisation

Tableau n°5: Rubriques ICPE

Les effets de la foudre présentent des risques de toute nature dont les conséquences sont plus ou moins graves. L'étude de ces risques permet de déterminer les actions à entreprendre pour les minimiser.

Elle conduit à déterminer les niveaux de protection à mettre en place, afin de les rendre acceptables d'une part, pour la qualité de l'environnement, la sécurité des personnes, la sûreté des installations dans un cadre réglementaire et d'autre part, pour la continuité de l'exploitation dans un cadre volontaire.

5.2 Potentiels de danger

Nous estimons qu'en raison des activités, les évènements majorants redoutés sont les suivants :

- Un incendie des bobines principalement au niveau des zones de stockage et de production en cas de point chaud.

5.3 Personnel sur site

Nous estimons que le nombre de personne pouvant être rencontré en permanence sur le site est inférieur à 100 par cellule.

5.4 Zones à risques d'explosion

Le site sera dépourvu de zone ATEX.



Révision D

Page 15/36

5.5 Evénements initiateurs

La foudre est un phénomène violent et fortement énergétique à son point d'impact.

Elle peut soit :

- Faire exploser ou enflammer des produits inflammables,
- Perforer ou échauffer des matériaux conducteurs,
- Faire exploser (par vaporisation de l'eau contenue) des matériaux diélectriques.

Inflammation ou explosion d'un nuage gaz

Ce cas peut arriver par impact direct dans un volume de vapeur ou de gaz. La température de l'arc (30 000°) est très nettement supérieure aux températures d'inflammation et d'explosion. Il est aggravant dans toutes les zones explosibles externes.

Réalisation de points chauds à l'attachement du canal de foudre sur les structures métalliques

Ce cas peut arriver à l'attachement du canal de foudre sur les structures métalliques. A cet endroit (sur quelques cm²) la température est telle qu'elle entraîne une fusion du métal en présence. La durée d'activation est courte, quelques secondes.

Il est aggravant si le point chaud fait tomber des particules en fusion vers des zones explosibles ou inflammables. Il est aggravant pour tous les réservoirs ou les canalisations dont l'épaisseur est inférieure à 5 mm, et à proximité des zones explosibles ou inflammables.

Etincelage résultant de différences de potentiel d'éléments de structure entre eux

Ce cas peut intervenir si les structures d'écoulement du courant de foudre capté et les structures métalliques proches qui sont au potentiel de la terre, sont à une distance inférieure à la distance de sécurité.

Il est aggravant s'il intervient dans toute zone explosible ou inflammable, ou s'il détruit un équipement de sécurité. Il est aggravant pour les joints isolants de canalisations.

Percement de conteneur ou de canalisation

Ce cas peut intervenir sur impact direct d'une canalisation métallique ou d'une cuve dont l'épaisseur n'est pas suffisante pour résister à la fusion.

Il est aggravant pour tous les réservoirs ou les canalisations dont l'épaisseur est inférieure à 5 mm.

Incendie ou destruction des structures d'un bâtiment

Ce cas peut se produire par explosion à l'impact des matériaux non conducteurs utilisés dans la structure ou par incendie des matériaux constitutifs sur courant de suite. Il est aggravant dans le cas de structures entièrement construites avec des pierres, du bois avec un risque pour le personnel interne.

Coup direct sur des éléments externes aux structures de bâtiment

Ce cas concerne les lampadaires, les sirènes, les cheminées, les évents, les capteurs disposés en hauteur...
Il est aggravant si ces équipements contribuent à la sécurité du site, si la collecte du courant de foudre vient à détruire un équipement IPS ou conduire à un étincelage en zone explosible ou inflammable.

Surtensions électriques par effets directs ou indirects

Ce cas peut intervenir en cas de circuits électriques exposés comme les lignes aériennes ou ceux présentant des boucles importantes de capture du champ électromagnétique rayonné par la foudre. Il peut intervenir également en cas de différences de potentiel de terre sur un impact de foudre proche.

Il est aggravant pour les équipements qui contribuent à la sécurité du site. Il l'est surtout dans le cas de claquages ou courts-circuits qui interviendraient dans une zone explosible.

Effets sur les personnes

Ce cas peut intervenir en cas de coup direct ou de tension de pas ou de toucher, d'une personne exposée au voisinage d'une structure impactée. Ce cas n'est pas lié aux effets sur l'environnement mais à ceux liés à un impact direct à proximité.

Il est dans tous les cas aggravant.

Tableau n° 6: Interaction foudre/équipements



Révision D

Page 16/36

5.6 Mesures de Maîtrise des Risques

Les équipements dont la défaillance entraîne une interruption des moyens de sécurité et provoquant ainsi des conditions aggravantes à un risque d'accident sont à prendre en compte. La liste de ces équipements est la suivante avec leur susceptibilité à la foudre :

Organes de sécurité	Susceptibilité à la foudre
Centrale incendie	Oui
Centrale de report d'alarme vers télésurveillance	Oui
Extincteurs / RIA	Non

Tableau n° 7 : Liste des équipements de sécurité

5.7 Installations à prendre en compte dans l'analyse de risque foudre

En fonction de leur taille et de leurs caractéristiques, les structures sont traitées de façon statistique ou de façon déterministe. L'approche déterministe est pertinente pour les structures ouvertes ou de petites dimensions ou pour les structures métalliques (par exemple tuyauteries).

Bâtiments / Installations	Traitement statistiques selon la norme NF EN 62305-2	Traitement déterministe ¹	Evénement redoutés
Bâtiment principal	X		
Bâtiment matières premières	X		Incendie
Nouveau Bâtiment Matières Premières	X		

Méthode déterministe¹:

Cette méthode ne prend pas en compte le risque de foudroiement local.

Par conséquent, quelque soit la probabilité d'impact, une structure ou un équipement défini comme Important Pour la Sécurité, sera protégé si l'impact peut engendrer une conséquence sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.

Lorsque la norme NF EN 62305-2 ne s'applique pas réellement (exemple : zone ouverte ou à risque d'impact foudre privilégié telles que les cheminées, aéro-réfrigérants racks, stockage extérieurs,...) cette méthode est choisie.



Révision D

Page 17/36

6. CALCULS PROBABILISTES DU RISQUE FOUDRE

6.1 Données générales

DENOMINATION	VALEURS RETENUES
Densité moyenne de points de contact (Nsg) pour le département de la Vienne. Données fournies par METEORAGE	Nsg = 0,91 (coups de foudre / km² / an)
Résistivité du sol	500 Ωm* (valeur par défaut)

*La nature du sol par sa résistivité influe sur le niveau de perturbation conduite sur les lignes externes entrantes ou sortantes dans les zones dangereuses ou les liaisons entre équipements. Cette valeur est utilisée dans le calcul de l'ARF. La valeur au-delà de laquelle il n'y a guère d'influence est de 500 Ωm.



<u>Définition des zones</u>:

La norme NF EN 62305-2 permet le découpage des bâtiments en différentes zones, selon plusieurs conditions citées ci-dessous :

- La zone concernée est une partie verticale séparée du bâtiment,
- Le bâtiment est une structure sans risque d'explosion,
- La propagation du feu entre chaque zone du bâtiment est évitée au moyen de murs coupefeu de 120 min (REI 120) ou au moyen d'autres mesures de protection équivalente,
- La propagation des surtensions le long des lignes communes, s'il y en a, est évitée au moyen de parafoudres installés aux points d'entrées de ces lignes dans la structure ou au moyen d'autres mesures de protection équivalentes.

L'étude technique devra préconiser les parafoudres nécessaires afin de répondre à la dernière condition.

Chaque bâtiment ne répondant pas aux conditions précédentes, l'Analyse de Risque Foudre sera réalisée sur l'ensemble des bâtiments.



Révision D

Page 18/36

6.2 Bâtiment principal

6.2.1 Structure

Contenu	Zones de stockage, Production, administration			
Dimension 72,00 m x 48,00 m x 9,5 m				
Structure	Poteaux métalliques, poutres et pannes métalliques, murs séparatifs non REI120, façades bardage double peau, toit fibro et bac acier			
Dangers	Incendie			
Réseau de terre	Fond de fouille 25mm²			

6.2.2 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Aire équivalente	A d/b	1,28 E-02 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,25	Entouré d'objets plus hauts
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Présence d'un silo à proximité.

Nous indiquons donc la valeur 0,25 – objet entouré plus hauts.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite \mathbf{R}_{T} des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 19/36

6.2.3 <u>Données et caractéristiques des services</u>

Les caractéristiques retenues pour ces liaisons sont données dans le tableau ci-après.

	Valeurs retenues pour les liaisons avec les bâtiments		
Numéro de liaison	1	2	
PARAMETRES	Alimentation BT	Distribution BT	
Longueur de la section du service Lc	55	14	
Hauteur de la ligne si aérienne H	-	-	
Hauteur de la structure adjacente Ha	2,0	6,0	
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	2,0 x 1,5	40,0 x 20,0	
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25	0,25	
Facteur d'environnement de la ligne C _e	0,5	0,5	
Tension de tenue aux chocs du réseau U _w	4 kV	2,5 kV	
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02	0,02	
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1	1	



Révision D

Page 20/36

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

Nous indiquons la valeur 1000 m par défaut lorsque la longueur n'est pas connue.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone suburbaine. Nous indiquons la valeur = 0,5

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 6 kV pour la ligne d'alimentation HT, 4 kV pour les lignes de distribution BT, 2,5 kV pour les lignes d'alimentation BT et de 1,5 kV pour un réseau courant faible.

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 21/36

6.2.4 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	Рт∪	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	rp	0,2	Automatiques
Risque d'incendie de la structure	r f	0,1	Elevé
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lo	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie)

La zone sera équipée de systèmes de détection automatique avec intervention du SDIS<10min. La valeur est = 0,2.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « élevé » en raison du pouvoir calorifique des matériaux stockés. La valeur est = 0,1.

Paramètre LF (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur LF = 0.05.



Révision D

Page 22/36

Paramètre hz (facteur augmentant les pertes dues aux dommages physiques en présence d'un danger spécial)

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2 Le risque de pollution et de contamination de l'environnement n'a pas été retenu en raison des activités du bâtiment et des moyens de rétention prévus en cas d'incendie.

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)

Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo

= 0



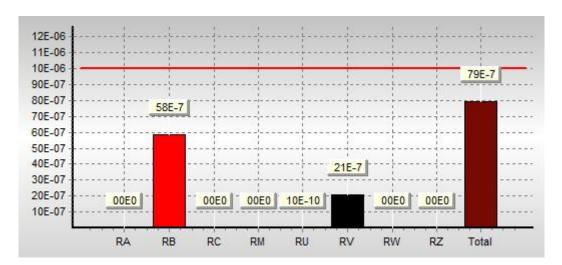
Révision D

Page 23/36

6.2.5 <u>Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)</u>

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes Zone		Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)	
	L1	Bâtiment principal	7,92 x 10 ⁻⁶	٧	1 x 10⁻⁵



Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
0,00E+00					0,00E+00
5,82E-06					5,82E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
1,05E-09					1,05E-09
2,10E-06					2,10E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
7,92E-06					7,92E-06

Le **Bâtiment principal** <u>a un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable</u> vis-à-vis de la réglementation après la mise en place de protections contre la foudre.



Révision D

Page 24/36

6.3 Bâtiment matières premières

6.3.1 Structure

Contenu	Zones de stockage,			
Dimension	40,00 m x 20,00 m x 6,0 m			
Structure	Poteaux métalliques, poutres et pannes métalliques, toit bâché			
Dangers	Incendie			
Réseau de terre	SO			

6.3.2 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Aire équivalente	A d/b	3,98 E-03 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,25	Entouré d'objets plus hauts
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Présence d'un silo à proximité.

Nous indiquons donc la valeur 0,25 – objet entouré plus hauts.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite \mathbf{R}_{T} des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 25/36

6.3.3 <u>Données et caractéristiques des services</u>

Les caractéristiques retenues pour ces liaisons sont données dans le tableau ci-après.

	Valeurs retenues pour les liaisons avec les bâtiments
Numéro de liaison	1
PARAMETRES	Alimentation BT
Longueur de la section du service Lc	14
Hauteur de la ligne si aérienne H	-
Hauteur de la structure adjacente H _a	9,5
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	72,0 x 48,0
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25
Facteur d'environnement de la ligne C _e	0,5
Tension de tenue aux chocs du réseau Uw	2,5 kV
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1



Révision D

Page 26/36

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

Nous indiquons la valeur 1000 m par défaut lorsque la longueur n'est pas connue.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone suburbaine. Nous indiquons la valeur = 0,5

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 6 kV pour la ligne d'alimentation HT, 4 kV pour les lignes de distribution BT, 2,5 kV pour les lignes d'alimentation BT et de 1,5 kV pour un réseau courant faible.

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 27/36

6.3.4 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	P_{TU}	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	\mathbf{r}_{p}	0,2	Automatiques
Risque d'incendie de la structure	r f	0,1	Elevé
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lo	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service)

Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure)

Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie)

La zone sera équipée de systèmes de détection automatique et d'une intervention du SDIS < 10min. La valeur est = 0,2.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « élevé » en raison du pouvoir calorifique des matériaux stockés. La valeur est = 0,1.

Paramètre LF (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur LF = 0.05.



Révision D

Page 28/36

Paramètre hz	(facteur	augmentant	les	pertes	dues	aux	dommages	physiques	en	présence
d'un danger si	ecial)	_					_			

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2 Le risque de pollution et de contamination de l'environnement n'a pas été retenu en raison des activités du bâtiment et des moyens de rétention prévus en cas d'incendie.

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)

Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo

= 0



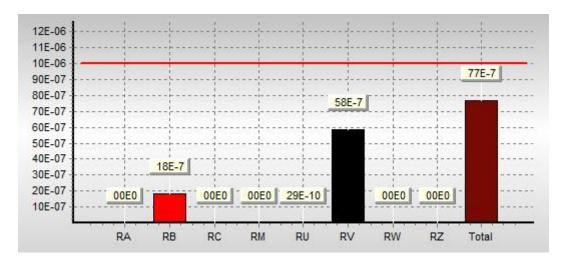
Révision D

Page 29/36

6.3.5 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Bâtiment matières premières	7,66 x 10 ⁻⁶	<	1 x 10 ⁻⁵



Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
0,00E+00					0,00E+00
1,81E-06					1,81E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
2,92E-09					2,92E-09
5,85E-06					5,85E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
7,66E-06					7,66E-06

Le **Bâtiment matières premières** <u>a un niveau de risque de perte de vie humaine acceptable</u> vis-àvis de la réglementation après la mise en place de protections contre la foudre.



Révision D

Page 30/36

6.4 Nouveau Bâtiment Matières Premières

6.4.1 Structure

Contenu	Zones de stockage
Dimension	35,00 m x 20,00 m x 6,7 m
Structure	Poteaux métalliques, poutres et pannes métalliques, toit bâché
Dangers	Incendie
Réseau de terre	SO

6.4.2 <u>Données et caractéristiques de la structure</u>

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Aire équivalente	A d/b	4,18 E-03 km²	Surface d'exposition aux impacts
Emplacement de la structure	C d/b	0,25	Entouré d'objets plus hauts
Protection existante contre les effets directs	Рв	1	Structure non protégée par SPF
Facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure	K _{S1}	1	Aucun blindage

Justification des paramètres encodés

Paramètre C_{d/b} (facteur d'emplacement)

Présence d'un silo à proximité.

Nous indiquons donc la valeur 0,25 – objet entouré plus hauts.

Paramètre PB (probabilité de dommages physiques sur une structure)

Le bâtiment n'est pas protégé par un SPF (Système de protection contre la foudre). Nous indiquons la valeur = 1

Dans un premier temps nous calculons R1 sans mise en place d'un Système de protection foudre (SPF). S'il dépasse le risque limite \mathbf{R}_{T} des solutions sont utilisées pour le rendre acceptable. On choisit les dispositifs de protection parmi ceux déjà en place.

Paramètre Ks1 (facteur associé à l'efficacité de blindage d'une structure)

La zone n'est pas équipée d'un écran spatial. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 31/36

6.4.3 <u>Données et caractéristiques des services</u>

Les caractéristiques retenues pour ces liaisons sont données dans le tableau ci-après.

	Valeurs retenues pour les liaisons avec les bâtiments
Numéro de liaison	1
PARAMETRES	Alimentation BT
Longueur de la section du service Lc	10
Hauteur de la ligne si aérienne H	-
Hauteur de la structure adjacente H _a	9,5
Dimensions maximales de la structure adjacente La x Wa	72,0 x 48,0
Facteur d'emplacement de la ligne C _d	0,25
Facteur d'environnement de la ligne C _e	0,5
Tension de tenue aux chocs du réseau Uw	2,5 kV
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne Ks3	0,02
Protection surtension sur ce service P _{SPD}	1



Révision D

Page 32/36

Justification des paramètres encodés

Paramètre L_C (Longueur de la section du service)

Nous indiquons la valeur 1000 m par défaut lorsque la longueur n'est pas connue.

Paramètres La, Wa, Ha, Hpa (caractéristiques de la structure adjacente)

La valeur indiquée correspond aux dimensions du bâtiment raccordé à la ligne.

Paramètre C_d (facteur d'emplacement de ligne)

Les lignes sont enterrées, donc le reste de la structure est d'une hauteur bien plus importante, nous indiquons la valeur 0,25 – objet entouré par des objets plus hauts.

Paramètre C_e (facteur d'environnement de ligne)

Le site se situe en zone suburbaine. Nous indiquons la valeur = 0,5

Paramètre U_w (Tension de tenue au choc des matériels)

Selon le guide UTE C 15-443, la tension de tenue aux chocs est de 6 kV pour la ligne d'alimentation HT, 4 kV pour les lignes de distribution BT, 2,5 kV pour les lignes d'alimentation BT et de 1,5 kV pour un réseau courant faible.

Paramètre K_{S3} (Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne)

Pour la ligne de puissance, nous choisissons la valeur Ks3 = 0.02 car nous considérons que c'est un câble non écranté avec surface de boucle de l'ordre de 0.5 m^2 .

Pour la ligne courant faible, nous choisissons la valeur Ks3 = 0,001, car nous considérons que c'est un câble avec écran de résistance Rs comprise entre 5 < Rs 20 /km relié à la liaison équipotentielle à ses deux extrémités et matériel connecté à la même liaison.

Paramètre P_{SPD} (probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres)

Le bâtiment n'est pas protégé par des parafoudres. Nous indiquons la valeur = 1



Révision D

Page 33/36

6.4.4 Données et caractéristiques de la zone

Paramètres / Facteurs	Symbole	Valeurs retenues	Signification
Facteur de réduction associé au type de sol	r _t	0,01	Béton
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service	Рт∪	1	Aucune mesure de protection
Probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure	Рта	1	Aucune mesure de protection
Dispositions réduisant la conséquence de feu	rp	0,2	Automatiques
Risque d'incendie de la structure	r f	0,1	Elevé
Pertes par dommages physiques (relatives à R1)	Lf	5 x 10 ⁻²	Structure Industrielle
Présence d'un danger particulier	hz	2	Risque faible
Pertes par défaillance des réseaux internes (relatives à R1)*	Lo	0	NA

Paramètre rt (facteur de réduction associé au type de sol)

Le type de surface est en majorité du béton. Nous indiquons la valeur = 0,01.

Paramètre P_{TU} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur le service) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre P_{TA} (probabilité de blessures d'êtres vivants – impacts sur la structure) Nous indiquons la valeur = 1 (aucune mesure de protection)

Paramètre rp (facteur réduisant les pertes dues aux dispositions contre l'incendie)

La zone sera équipée de systèmes de détection automatique et d'une intervention du SDIS < 10min. La valeur est = 0,2.

Paramètre rf (facteur de réduction associé au risque d'incendie)

Le risque d'incendie estimé est « élevé » en raison du pouvoir calorifique des matériaux stockés. La valeur est = 0,1.

Paramètre LF (pourcentage type de pertes dans la structure relatives aux dommages physiques)

Le type de structure est industrielle, nous indiquons la valeur LF = 0.05.



Révision D

Page 34/36

Paramètre hz	(facteur	augmentant	les perte	s dues	aux	dommages	physiques	en	présence
d'un danger sp	oécial)								

Le niveau de panique est faible vu le nombre de personnes < 100. Valeur hz = 2 Le risque de pollution et de contamination de l'environnement n'a pas été retenu en raison des activités du bâtiment et des moyens de rétention prévus en cas d'incendie.

Paramètre Lo (pourcentage type de pertes dues aux défaillances des réseaux internes)

Aucune victime par défaillances des réseaux internes n'est à déplorer. Nous indiquons la valeur Lo

= 0



Révision D

Page 35/36

6.4.5 Calculs du risque R1 (perte de vie humaine)

Sans protection ou mesure de prévention

Type de pertes	Zone	Risques calculés (Rc)		Risques tolérables (Rt)
L1	Nouveau Bâtiment Matières Premières	7,75 x 10 ⁻⁶	٧	1 x 10 ⁻⁵



Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
0,00E+00					0,00E+00
1,90E-06					1,90E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
2,92E-09					2,92E-09
5,85E-06					5,85E-06
0,00E+00					0,00E+00
0,00E+00					0,00E+00
7,75E-06					7,75E-06

Le **Nouveau Bâtiment Matières Premières** <u>a un niveau de risque de perte de vie humaine</u> <u>acceptable</u> vis-à-vis de la réglementation après la mise en place de protections contre la foudre.



Révision D

Page 36/36

7. SYNTHESE

Cette Analyse de Risque Foudre a permis d'évaluer les risques et de déterminer les niveaux de protection à mettre en œuvre.

Le tableau suivant synthétise les mesures de protection à mettre en place :

Structure	Protection effets directs	Protection effets indirects
Bâtiment principal	Aucune nécessité de protection	Aucune nécessité de protection
Bâtiment matières premières	Aucune nécessité de protection	Aucune nécessité de protection
Nouveau Bâtiment Matières Premières	Aucune nécessité de protection	Aucune nécessité de protection
MMR	Aucune nécessité de protection	Protection par parafoudres des installations référencées p.16
Canalisations métalliques	Protection des canalisations entrantes référencées p.8	Aucune nécessité de protection
Réseau de terre	Remise en conformité du réseau général de terre	Aucune nécessité de protection

Prévention : L'Analyse de Risque Foudre ne prévoit pas la mise d'une procédure de Prévention pendant les périodes orageuses

<u>L'Étude Technique</u>, deuxième étape de la réglementation, permettra d'établir les préconisations spécifiques de protection <u>contre les effets directs et indirects</u> nécessaires. Elle apportera également des conseils vis-à-vis de la démarche de prévention.

NOTA:

« Une installation de protection contre la foudre, conçue et installée conformément aux présentes normes, ne peut assurer la protection absolue des structures, des personnes et des biens, et de l'Environnement. Néanmoins, l'application de celles-ci doit réduire de façon significative les risques de dégâts dus à la foudre sur les équipements, structures et des hommes».



Révision D

Annexe

1

ANNEXE 1 Analyse du Risque Foudre NF EN 62305-2

L'analyse de risque est effectuée à l'aide du logiciel JUPITER VERSION 2.0 conforme à la norme NF EN 62305-2



Révision D

Annexe

1

Analyse du Risque Foudre

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

PARISLOIRE - BATIMENT PRINCIPAL

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision D

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient :

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 0.9$ coup de foudre/km² année



Révision D

Annexe

1

4.2 Données de la structure

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 72 B (m): 48 H (m): 9,5

Le type de structure usuel est : Industrielle

La structure pourrait être soumise à : - perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: Départ BT

- Ligne de puissance: Arrivée BT

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice Caractéristiques des zones.



Révision D

Annexe

1

5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 5,82E-06 RC: 0,00E+00 RM: 0,00E+00

RU(CFO): 1,43E-10 RV(CFO): 2,87E-07 RW(CFO): 0,00E+00 RZ(CFO): 0,00E+00 RU(CFO): 9,05E-10 RV(CFO): 1,81E-06 RW(CFO): 0,00E+00 RZ(CFO): 0,00E+00 Total: 7,92E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 7,92E-06

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 7,92E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05



Révision D

Annexe

1

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Par conséquent, le risque total R1 =7,92E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05, il n'est pas nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire.

8. CONCLUSIONS

Risque inférieur au risque tolérable:R1 SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date09/04/2019

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 72 B (m): 48 H (m): 9,5

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus hauts (Cd = 0.25)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 0,91

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: Arrivée BT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes, de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 55

résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Factour d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts

Facteur environnemental (Ce): suburbains (h <10 m)

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 3 B (m): 1,5 H (m): 2

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts



Révision D

Annexe

1

Caractéristiques des lignes: Départ BT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 14

résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): suburbains (h <10 m)

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 40 B (m): 20 H (m): 6

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0.01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0.1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés automatiquement (rp = 0,2)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection

Réseaux interneCFO

Connecté à la ligne Arrivée BT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 4,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneCFO

Connecté à la ligne Départ BT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 2,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure

Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001

Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Pertes dues à la défaillance des réseaux internes (liées à la R1) = Lo0

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Rc Rm Ru Rv Rw Rz



Révision D

Annexe

1

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =1,28E-02 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,60E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =2,91E-03

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =2,34E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Départ BT

 $Al = 0.000000 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.007826 \text{ km}^2$

Arrivée BT

 $Al = 0.000458 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.030746 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (Nl), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

Départ BT

N1 = 0.000000

Ni = 0.003561

Arrivée BT

Nl = 0,000104

Ni = 0.013989

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1.0

Pc (CFO) = 1,00E+00

Pc (CFO) = 1.00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (CFO) = 1,00E-04

Pm (CFO) = 1,00E-04



Révision D

Annexe

1

Pm = 2,00E-04 Pu (CFO) = 1,00E+00 Pv (CFO) = 1,00E+00 Pw (CFO) = 1,00E+00 Pz (CFO) = 2,00E-01 Pu (CFO) = 1,00E+00 Pv (CFO) = 1,00E+00 Pw (CFO) = 1,00E+00 Pz (CFO) = 4,00E-01



Révision D

Annexe

1

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

PARISLOIRE- BATIMENT MATIERES PREMIERES

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision D

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient :

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 0.9$ coup de foudre/km² année



Révision D

Annexe

1

4.2 Données de la structure

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 40 B (m): 20 H (m): 6

Le type de structure usuel est : Industrielle La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: CFO

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision D

Annexe

1

5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 1,81E-06 RC: 0,00E+00 RM: 0,00E+00

RU(CFO): 2,92E-09 RV(CFO): 5,85E-06 RW(CFO): 0,00E+00 RZ(CFO): 0,00E+00 Total: 7,66E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 7,66E-06

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 7,66E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Par conséquent, le risque total R1 =7,66E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05, il n'est pas nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire.



Révision D

Annexe

1

8. CONCLUSIONS

Risque inférieur au risque tolérable:R1 SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date09/04/2019

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 40 B (m): 20 H (m): 6

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus hauts (Cd = 0.25)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 0,91

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: CFO

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 14 résistivité (ohm.m) ρ = 500

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): suburbains (h <10 m)

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 72 B (m): 48 H (m): 9,5

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0,01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0,1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés automatiquement (rp = 0,2)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection



Révision D

Annexe

1

Réseaux interneCFO

Connecté à la ligne CFO

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 2,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure

Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001

Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Pertes dues à la défaillance des réseaux internes (liées à la R1) = Lo0

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Rc Rm Ru Rv Rw Rz

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =3,98E-03 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,27E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =9,05E-04

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm = 2,06E-01

Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

CFO

 $Al = 0.000000 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.007826 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (Nl), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

CFO

N1 = 0.000000

Ni = 0.003561



Révision D

Annexe

1

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1,0

Pc (CFO) = 1,00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (CFO) = 1,00E-04

Pm = 1,00E-04

Pu (CFO) = 1,00E+00

Pv (CFO) = 1,00E+00

Pw (CFO) = 1,00E+00

Pz (CFO) = 4,00E-01



Révision D

Annexe

1

RAPPORT TECHNIQUE

Protection contre la foudre

Évaluation des risques Sélection des mesures de protection

BATIMENT STOCKAGE PRODUITS FINIS

INDEX

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
 - 4.1 Densité de foudroiement.
 - 4.2 Données de la structure.
 - 4.3 Données des lignes électriques.
 - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
 - 6.1 Risque R_1 perte en vies humaines
 - 6.1.1 Calcul du risque R_1
 - 6.1.2 Evaluation des risques R_1
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES



Révision D

Annexe

1

1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient :

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition. La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

4. DONNEES D'ENTREES

4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 0.9$ coup de foudre/km² année



Révision D

Annexe

1

4.2 Données de la structure

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 35 B (m): 20 H (m): 6,7

Le type de structure usuel est : Industrielle La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: CFO

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.



Révision D

Annexe

1

5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice *Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux*. Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

6. EVALUATION DES RISQUES

6.1Risque R1: pertes en vies humaines

6.1.1 Calcul de R1

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 1,90E-06 RC: 0,00E+00 RM: 0,00E+00 RU(cfo): 2,92E-09 RV(cfo): 5,85E-06 RW(cfo): 0,00E+00 RZ(cfo): 0,00E+00 Total: 7,75E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 7,75E-06

6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 7.75E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05



Révision D

Annexe

1

7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Par conséquent, le risque total R1 =7,75E-06est inférieur au risque tolérable RT = 1E-05, il n'est pas nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire.

8. CONCLUSIONS

Risque inférieur au risque tolérable:R1 SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date24/10/2019

Cachet et signature

9. APPENDICES

APPENDICE - Type de structure

Dimensions: A (m): 35 B (m): 20 H (m): 6,7

Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus hauts (Cd = 0.25)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 0,91

APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: CFO

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes, de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 10

résistivité (ohm.m) $\rho = 500$

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): suburbains (h <10 m)

Dimensions de la structure adjacente: A (m): 72 B (m): 48 H (m): 9,5

Facteur d'emplacement de la structure adjacente (Cd): Entouré d'objets plus hauts



Révision D

Annexe

1

APPENDICE - Caractéristiques des zones

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0.01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0.1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés automatiquement (rp = 0,2)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection

Réseaux internecfo

Connecté à la ligne CFO

câblage: superficie de boucle de l'ordre de $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$

Tension de tenue: 2,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001

Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0.05

Pertes dues à la défaillance des réseaux internes (liées à la R1) = Lo0

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Rc Rm Ru Rv Rw Rz

APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =4,18E-03 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,24E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =9,51E-04

Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =2,03E-01

Lignes électriques



Révision D

Annexe

1

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

CFO

 $Al = 0.000000 \text{ km}^2$

 $Ai = 0.005590 \text{ km}^2$

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (Nl), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:

CFO

N1 = 0,000000

Ni = 0.002544

APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1.0

Pc (cfo) = 1,00E+00

Pc = 1,00E+00

Pm (cfo) = 1,00E-04

Pm = 1,00E-04

Pu (cfo) = 1,00E+00

Pv (cfo) = 1,00E+00

Pw (cfo) = 1,00E+00

Pz (cfo) = 4,00E-01



Révision D

Annexe

2

ANNEXE 2

Liste des paramètres



Révision D

Annexe

2

Données et caractéristiques de la structure

				param choisi
Longueur de la				
structure		L _b	m	m
Largeur de la				
structure		W _b	m	m
Hauteur de la				
structure		H₀	m	m
Hauteur des protubérances du toit				
mesurée à partir du sol		H _{pb}	m	m
Facteur d'emplacement	Objet entouré par des objets			
demplacement	plus hauts ou des arbres	Cd	0,25	
	Objet entouré par des objets ou			
	des arbres de même hauteur ou		0.5	
	+ petits Objet isolé : pas d'autres à	Cd	0,5	
	proximité	<u> </u>	1	
	<u>'</u>	Cd	ı	
	Objet isolé au sommet d'une	_	_	
=	colline ou sur un monticule	Cd	2	
Probabilité de dommages		_	_	
physiques sur une structure	Structure non protégée par SPF	P _B	1	
	Structure protégée par SPF	_	0.0	
	niveau IV	Рв	0,2	
	Structure protégée par SPF	_	0.4	
	niveau III Structure protégée par SPF	P _B	0,1	
	niveau II	P _B	0,05	
	Structure protégée par SPF	ГВ	0,03	
	niveau I	P _B	0,02	
	SPF niveau I et armatures en	1.8	0,02	
	métal continues ou en			
	bétonarmé agissant comme			
	descentes naturelles	PB	0,01	
	Idem avec toiture métallique	P _B	0,001	
Facteur associé à l'efficacité	Taom avec totals metalique		0,001	
d'écran d'une structure	Pas d'écran spatial	K _{S1}	1	
	A une distance de sécurité de	1 101	-	
	l'écran au moins = à la taille de			
	la maille	K _{S1}	0,12xw	
	A une distance plus faible, par			
	ex allant de 0,1w à 0,2w	K _{S1}	2x0,12xw	
		1.01		
	Ecran métallique continu d'une	IZ.	0,0001-	
Densité de foudroiement	épaisseur de 0,1 mm à 0,5 mm	K _{S1}	0,00001	
au sol	Suivant carte de la France	N		
Nombre total de personnes	Survant carte de la Flance	Ng		
attendues dans la structure		n.		
מונטוועשט עמווט ומ אוועטנעוב		n _t		



Révision D

Annexe

Caractéristiques de la zone				
de la zone				param
				choisi
Facteur de réduction associé au type de	D. Alleshare Aprile 1.17	_	0.04	
plancher (intérieur)	R < 1 kohm: Agricol, béton	r _u	0,01	
	R < 1-10 kohm: Marbre, céramique	r _u	0,001	
	R < 10-100 kohm: Gravier, moquette	r _u	0,0001	
	R > 100 kohm: Asphalte, lino, bois	r _u	0,00001	
Probabilité de blessures d'êtres vivants	Autres	r _u	0	
(impacts sur le service connecté)	Pas de mesures de protection	PU	0,1	
(Plaques d'avertissement Isolation électrique du conducteur	PU	0,1	
	exposé	PU	0,01	
	Sol équipotentiel efficace	PU	0,01	
	Armatures ou entourages utilisés		-,-	
	comme conducteurs de descente, ou			
	présence de restrictions physiques	PU	0	
Facteur de réduction associé au type de	D. A kalama Amina Litátan	_	0.04	
sol (extérieur)	R < 1 kohm: Agricol, béton	ra	0,01	
	R < 1-10 kohm: Marbre, céramique	ra	0,001	
	R < 10-100 kohm: Gravier, moquette,			
	tapis	ra	0,0001	
	R > 100 kohm: Asphalte, linoleum,	_	0,00001	
Probabilité de blessures d'êtres vivants	bois	r _a	1	
(impacts sur une structure)	Pas de mesures de protection	PA	0.1	
(impacto car ano ciractaro)	Plaques d'avertissement Isolation électrique du conducteur	PA	0,1	
	exposé	PA	0,01	
	Sol équipotentiel efficace	PA	0,01	
	Armatures ou entourages utilisés	170	0,0.	
	comme conducteurs de descente, ou			
	présence de restrictions physiques	PA	0	
Facteur associé à				
l'efficacité d'écran d'une structure	Doe d'éaran anatial	V	1	
Structure	Pas d'écran spatial A une distance de sécurité de l'écran	K _{S2}	'	
	au moins = à la taille de la maille	K _{S2}	0,12xw	
	A une distance plus faible, par ex	1102	,	
	allant de 0,1w à 0,2w	K _{S3}	2x0,12xw	
	Ecran métallique continu d'une		0,0001-	
	épaisseur de 0,1 mm à 0,5 mm	K _{S2}	0,00001	
Facteur réduisant les pertes dues aux	Decide description			
dispositions contre l'incendie	Pas de disposition Extincteurs, installations d'extinction	r p	1	
	fixes ou d'alarme déclenchées			
	manuellement	r_p	0,5	
	Installations d'extinction fixes ou	-	- , -	
	d'alarme déclenchées			
	automatiquement	r p	0,2	
Risque d'incendie	Explosion	r _f	1	
	Elevé	r _f	0,1	
	Ordinaire	r _f	0,01	
	Faible	r _f	0,001	
Ni I	Aucun	r _f	0	
Nombre de personnes				
potentiellement en danger (victimes				
ou usagers non desservis)		n _p	<u> </u>	



Révision D

Annexe

ligne de puissance				param
			500	choisi
Résistivité du sol		ρ	ohm.m	
		,	1000	
Longueur de la section du service Hauteur des conducteurs du service		Lc	m	m
au-dessus du sol	Ligne enterrée	Hc		
	Ligne non enterrée	Hc	6 m	m
Facteur de correction pour la présence d'un transformateur HT/BT sur le service	Service avec transformateur à 2 enroulements	Ct	0,2	
	Service uniquement	Ct	1	
Facteur d'emplacement	Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres	Cd	0,25	
	Objet entouré par des objets ou des arbres de la même hauteur ou plus petits	C₫	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à proximité	Cd	1	
	Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule	Cd	2	
Facteur d'environnement de ligne	Urbain avec bâtiments de hauteur > 20 m	Ce	0	
	Urbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m	Ce	0,1	
	Suburbain avec bâtiments de hauteur < 10 m	Се	0,5	
	Rural	Ce	1	
Tension de tenue aux chocs d'un réseau		Uw	1,5 - 2,5 - 4 6 kV	
Facteur associé aux caractéristiques du câblage interne	Câble non écranté - pas de précaution de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	1	
	Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles de grande taille	K _{S3}	0,2	
	Câble non écranté - précaution de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	0,02	
	Câble écranté avec résistance d'écran 5 <rs<=20 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>0,001</td><td></td></rs<=20>	K _{S3}	0,001	
	Câble écranté avec résistance d'écran 1 <rs<=5 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>0,0002</td><td></td></rs<=5>	K _{S3}	0,0002	
	Câble écranté avec résistance d'écran Rs<1 ohm/km	K _{S3}	0,0001	



Révision D

Annexe

chocs d'un réseau				
Probabilité de défaillances des réseaux				
internes (impacts sur le service connecté) en fonction de Rs et Uw	5 <rs<=20 km="" ohms="" si="" uw="1,5<br">kV</rs<=20>	P _{LD}	1	
	1 <rs<=5 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>P_{LD}</td><td>0,8</td><td></td></rs<=5>	P_{LD}	0,8	
	Rs<1 ohm/km si Uw = $1,5 \text{ kV}$	P_{LD}	0,4	
Probabilité de défaillances des réseaux internes (impacts à proximité du service connecté) en fonction de Rs et Uw	5 <rs<=20 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>P_{LI}</td><td>0,15</td><td></td></rs<=20>	P _{LI}	0,15	
	1 <rs<=5 km="" kv<="" ohms="" si="" td="" uw="1,5"><td>PLI</td><td>0,04</td><td></td></rs<=5>	PLI	0,04	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1.5 kV	P_{LI}	0,02	
	Ecran non relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté si Uw = 1,5		0.5	
	kV	P _{LI}	0,5	
Probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres	Pas de parafoudres coordonnés	P _{SPD}	1	
	Niveau de protection III-IV	P_{SPD}	0,03	
	Niveau de protection II	P _{SPD}	0,02	
	Niveau de protection I	P _{SPD}	0,01	
	Niveau de protection I +	P _{SPD}	0,005- 0,001	
Facteur d'emplacement de la structure connectée à l'extrémité "a" du service	Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres	C _{da}	0,25	
	Objet entouré par des objets ou des arbres de la même hauteur ou plus petits	C _{da}	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à proximité	C _{da}	1	
	Objet isolé au sommet d'une colline ou sur un monticule	C _{da}	2	
Longueur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		La	m	
Largeur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Wa	m	
Hauteur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Ha	m	
Hauteur des protubérances de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Hpa	m	
	L	Пра		



Révision D

Annexe

2

Données et caractéristiques de la ligne de communication

de communication				
				param choisi
			500	0110101
D Calabridge II Calabridge			ohm.	
Résistivité du sol		ρ	1000	
Longueur de la section du service		Lc	m	m
Hauteur des conducteurs du service				
au-dessus du sol	Ligne enterrée	Hc		
	Ligne non enterrée	Hc	6 m	m
Facteur de correction pour la présence d'un transformateur HT/BT sur le service		Ct		pas
Facteur d'emplacement	Objet entouré par des objets plus			
	hauts ou des arbres	Cd	0,25	
	Objet entouré par des objets ou			
	des arbres de la même hauteur ou plus petits	C.	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à	Cd	0,3	
	proximité	C_d	1	
	Objet isolé au sommet d'une			
	colline ou sur un monticule	C _d	2	
Facteur d'environnement de ligne	Urbain avec bâtiments de	•		
	hauteur > 20 m	Ce	0	
	Urbain avec bâtiments de hauteur entre 10m et 20 m	Co	0,1	
		Ce	0, 1	
	Suburbain avec bâtiments de hauteur < 10 m	Ce	0,5	
	Rural	Ce	1	
			1,5 -	
Tension de tenue aux chocs d'un			2,5 - 4	
réseau Facteur associé aux caractéristiques du		Uw	6 kV	
câblage interne	Câble non écranté - pas de			
-	précaution de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	1	
	Câble non écranté - précaution	00		
	de cheminement afin d'éviter des			
	boucles de grande taille	K _{S3}	0,2	
	Câble non écranté - précaution			
	de cheminement afin d'éviter des boucles	K _{S3}	0,02	
	Câble écranté avec résistance	1100	0,02	
	d'écran 5 <rs<=20 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>0,001</td><td></td></rs<=20>	K _{S3}	0,001	
	Câble écranté avec résistance		0,000	
	d'écran 1 <rs<=5 km<="" ohms="" td=""><td>K_{S3}</td><td>2</td><td></td></rs<=5>	K _{S3}	2	
	Câble écranté avec résistance		0,000	
	d'écran Rs<1 ohm/km	K _{S3}	1	
Facteur associé à la tension de tenue aux		1/	4	
chocs d'un réseau		K_{S4}	1	



Révision D

Annexe

Duck abilité de défaillement des méres une	1		1	
Probabilité de défaillances des réseaux internes (impacts sur le service connecté)	5 <rs<=20 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td></td><td></td><td></td></rs<=20>			
en fonction de Rs et Uw	kV	P_{LD}	1	
	1 <rs<=5 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td></td><td>0.0</td><td></td></rs<=5>		0.0	
	Roud observition of the 4.5 kV	P _{LD}	0,8	
Probabilité de défaillances des réseaux	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV	P _{LD}	0,4	
internes (impacts à proximité du service	5 <rs<=20 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td></td><td></td><td></td></rs<=20>			
connecté) en fonction de Rs et Uw	kV	PLI	0,15	
	1 <rs<=5 km="" ohms="" si="" uw="1,5</td"><td>6</td><td>0.04</td><td></td></rs<=5>	6	0.04	
	Roud observition of the 4.5 kV	PLI	0,04	
	Rs<1 ohm/km si Uw = 1,5 kV Ecran non relié à la borne	PLI	0,02	
	d'équipotentialité à laquelle le			
	matériel est connecté si Uw = 1,5			
	kV	PLI	0,5	
Probabilité de défaillance des réseaux internes avec l'installation de parafoudres				
internes avec rinstaliation de paraiodures	Pas de parafoudres coordonnés	P _{SPD}	1	
	Niveau de protection III-IV	P _{SPD}	0,03	
	Niveau de protection II	P _{SPD}	0,02	
	Niveau de protection I	P _{SPD}	0,01	
	Niveau de protection I +	P_{SPD}	0,005- 0,001	
Facteur d'emplacement de la structure		FSPD	0,001	
connectée à l'extrémité "a" du service	Objet entouré par des objets plus hauts ou des arbres	C _{da}	0,25	
	Objet entouré par des objets ou	- Gu		
	des arbres de la même hauteur			
	ou plus petits	C_{da}	0,5	
	Objet isolé : pas d'autres à	_		
	proximité	C _{da}	1	
	Objet isolé au sommet d'une	C	2	
Longueur de la structure connectée à	colline ou sur un monticule	C _{da}		
l'extrémité "a" du service		La	m	
Largeur de la structure connectée à				
l'extrémité "a" du service		Wa	m	
Hauteur de la structure connectée à l'extrémité "a" du service		Ha	m	
Hauteur des protubérances de la		ı ıa	111	
structure connectée à l'extrémité "a" du				
service		Hpa	m	



Révision D

Annexe

Perte humaine				
				param choisi
Pertes dues aux blessures par tensions de contact et de pas	Tout type - (personnes à l'intérieur des bâtiments	Lt	0,0001	
	Tout type - (personnes à l'extérieur des bâtiments	Lt	0,01	
Pertes dues aux dommages physiques	Hopitaux, hôtels, bâtiments civils	Lf	0,1	
	Industrielle, commerciale, scolaire	L_f	0,05	
	Publique, églises, musées	Lf	0,02	
	Autres	L _f	0,01	
Facteur augmentant les pertes en présence d'un danger				
particulier	Pas de danger particulier	hz	1	
	Faible niveau de panique	hz	2	
	Niveau de panique moyen	hz	5	
	Difficulté d'évacuation	hz	5	
	Niveau de panique élevé	hz	10	
	Danger pour l'environnement	hz	20	
	Contamination de l'environnement	hz	50	
Pertes dues aux défaillances des réseaux internes	Structure avec risques d'explosion	Lo	0,1	
	Hôpitaux	Lo	0,001	
	Autres	Lo	0	
Risque tolérable			0,00001	0,00001



Révision D

Annexe

3

ANNEXE 3

Lexique



Effet de couronne ou Corona

Réf. document RGC 24248

Révision D

Annexe

3

<u> </u>	
Armatures d'acier interconnectées	Armatures d'acier à l'intérieur d'une structure, considérées comme assurant une continuité électrique.
Barre d'équipotentialité	Barre permettant de relier à l'installation de protection contre la foudre les équipements métalliques, les masses, les lignes électriques et de télécommunications et d'autres câbles.
Borne ou barrette de coupure	Dispositif conçu et placé de manière à faciliter les essais et mesures électriques des éléments de l'installation de protection contre la foudre.
Conducteur (masse) de référence	Système de conducteurs servant de référence de potentiel à d'autres conducteurs. On parle souvent du "zéro volt".
Conducteur d'équipotentialité	Conducteur permettant d'assurer l'équipotentialité.
Conducteur de descente	Conducteur chargé d'écouler à la terre le courant d'un coup de foudre direct. Il relie le dispositif de capture au réseau de terre.
Conducteur de protection (PE)	Conducteur destiné à relier les masses pour garantir la sécurité des personnes contre les chocs électriques.
Coup de foudre	Impact simple ou multiple de la foudre au sol.
Coup de foudre direct	Impact qui frappe directement la structure ou son installation de protection contre la foudre.
Coup de foudre indirect	Impact qui frappe à proximité de la structure et entraînant des effets conduits et induits dans et vers la structure.
Couplage	Mode de transmission d'une perturbation électromagnétique de la source à un circuit victime.
Dispositif de capture	Partie de l'installation extérieure de protection contre la foudre destinée à capter les coups de foudre directs.
Distance de séparation	Distance minimale entre deux éléments conducteurs à l'intérieur de l'espace à protéger, telle qu'aucune étincelle dangereuse ne puisse se produire entre eux.

Ensemble des phénomènes d'ionisation liés au champ électrique au voisinage d'un conducteur ou d'une pointe.



Révision D

Annexe

3

Effet réducteur

Réduction des perturbations HF par la proximité du conducteur victime avec la masse. L'effet réducteur est le rapport de l'amplitude de la perturbation collectée par un câble non blindé ou loin des masses à celle collectée par le même câble blindé ou installé contre un conducteur de masse.

Electrode de terre

Elément ou ensemble d'éléments de la prise de terre assurant un contact électrique direct avec la terre et dissipant le courant de décharge atmosphérique dans cette dernière.

Equipements métalliques

Eléments métalliques répartis dans l'espace à protéger, pouvant écouler une partie du courant de décharge atmosphérique tels que canalisations, escaliers, guides d'ascenseur, conduits de ventilation, de chauffage et d'air conditionné, armatures d'acier interconnectées.

Etincelle dangereuse (étincelage)

Décharge électrique inadmissible, provoquée par le courant de décharge atmosphérique à l'intérieur du volume à protéger.

Foudre

Décharge électrique aérienne, accompagnée d'une vive lumière (éclair) et d'une violente détonation (tonnerre).

Installation de Protection contre la Foudre (I.P.F.)

Installation complète, permettant de protéger une structure contre les effets de la foudre. Elle comprend à la fois une installation extérieure (I.E.P.F.) et une installation intérieure de protection contre la foudre (I.I.P.F.)

Liaison équipotentielle

Eléments d'une installation réduisant les différences de potentiels entre masse et élément conducteur.

Mode commun (MC)

Un courant de mode commun circule dans le même sens sur tous les conducteurs d'un câble. La différence de potentiels (d.d.p.) de MC d'un câble est celle entre le potentiel moyen de ses conducteurs et la masse. Le mode commun est aussi appelé mode longitudinal parallèle ou asymétrique.

Mode différentiel (MD)

Un courant de mode différentiel circule en opposition de phase sur les deux fils d'une liaison filaire, il ne se referme donc pas dans les masse. Une différence de potentiels (d.d.p.) de MD se mesure entre le conducteur signal et son retour. Le mode différentiel est aussi appelé mode normal, symétrique ou série.



Révision D

Annexe

3

Niveau de protection

Terme de classification d'une installation de protection contre la foudre exprimant son efficacité.

Parafoudre ou parasurtenseur

Dispositif destiné à limiter les surtensions transitoires et à dériver les ondes de courant entre deux éléments à l'intérieur de l'espace à protéger, tels que les éclateurs ou les dispositifs semi-conducteurs.

Paratonnerre

Appareil destiné à préserver les bâtiments contre les effets directs de la foudre.

P.D.A

Paratonnerre équipé d'un système électrique ou électronique générant une avance à l'amorçage. Ce gain moyen s'exprime en microseconde.

Point d'impact

Point où un coup de foudre frappe la terre, une structure ou une installation de protection contre la foudre.

Prise de terre

Partie de l'installation extérieure de protection contre la foudre destinée à conduire et à dissiper le courant de décharge atmosphérique à la terre.

Régime de neutre

Il caractérise le mode de raccordement à la terre du neutre du secondaire du transformateur source et les moyens de mise à la terre des masses de l'installation. Il est défini par deux lettres:

 La première indique la position du neutre par rapport à la terre:

I: neutre isolé ou relié à la terre à travers une impédance T: neutre directement à la terre

 La deuxième précise la nature de la liaison masseterre:

T: masses reliées directement à la terre (en général à une prise de terre distincte de celle du neutre)

N: masses reliées au point neutre, soit par l'intermédiaire d'un conducteur de protection lui-même relié à la prise de terre du neutre (N-S), soit par l'intermédiaire du conducteur de neutre lui-même (N-C).

Réseau de masse

Ensemble des conducteurs d'un site reliés entre eux. Il se compose habituellement des conducteurs de protection, des bâtis, des chemins de câbles, des canalisations et des structures métalliques.

Réseau de terre

Ensemble des conducteurs enterrés servant à écouler dans la terre les courants externes en mode commun. Un réseau de terre doit être unique, équipotentiel et maillé.



Révision D

Annexe

3

Résistance de terre et un "point de

référence suffisamment éloigné". Exprimée en Ohms (Ω) , elle n'a pas, contrairement au maillage des masses,

d'influence sur l'équipotentialité du site.

Surface équivalente Surface de sol plat qui recevrait le même nombre

d'impacts que la structure ou le bâtiment en question. Cette surface est toujours plus grande que la seule emprise au sol de l'ensemble à protéger. On la détermine en pratique en entourant fictivement le périmètre de cet ensemble par une bande horizontale, dont la largeur est égale à trois fois sa hauteur. Elle peut ensuite être corrigée en tenant compte des objets environnants : arbres, autres structures, susceptibles de dévier un coup

de foudre vers eux.

Surtension Variation importante de faible durée de la tension.

Tension de mode commun Tension mesurée entre deux fils interconnectés et un

potentiel de référence (voir mode commun).

Tension différentielle Tension mesurée entre deux fils actifs (voir mode

différentiel).

Tension résiduelle d'un parafoudre Tension qui apparaît sur une sortie d'un parafoudre

pendant le passage du courant de décharge.

TGBT Tableau Général Basse Tension

Traceur Predécharge progressant à travers l'air et formant un

canal faiblement ionisé.